



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 15 mai 1998**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :  
le 4 Mai 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 19 Mai 1998

**Approbation de la révision du Plan d'Occupation des Sols**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

***Conseillers :***

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, M. Michel GENDREAU, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

**Secrétaire de séance :** Jean-Michel PASSERAULT

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Gérard GAUDUCHON donne pouvoir à Mme Marie-Josèphe SOULISSE.  
M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
Mme Danielle RICHARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
Mme Chantal BARRE donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.  
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.  
M. Pierre STEVENET donne pouvoir à M. Hervé LAMPIN.  
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Jean PILLET.  
M. Michel RIVALLIN donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.

**Excusés :**

***Adjoints :***

M. Jean-Robert BEJUGE

***Conseillers :***

Mme Claire MINALI-BELLA, M. Guy-Marie GUERET

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

La procédure de révision du Plan d'Occupation des Sols que nous avons lancée par délibération du Conseil Municipal du 17 mars 1995 arrive à son terme.

Rappelons en ici les différentes étapes :

- la mise en oeuvre de cette révision par arrêté municipal en date du 9 février 1996
- le projet de révision du POS arrêté par délibération du 30 juin 1997
- les avis des personnes associées et consultées examinés par délibération du 15 décembre 1997
- l'enquête publique sur le projet de révision du POS prescrite par arrêté municipal du 19 décembre 1997.

L'enquête publique concernant la révision du POS s'est déroulée du 20 janvier au 20 février 1998. Monsieur Roger JACOB, qui a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur, nous a remis son rapport. Ses conclusions sont favorables, sans réserve.

Cette enquête a fait l'objet de remarques évoquées dans le rapport ci-joint. Celles-ci ont été présentées lors des réunions du Comité de Pilotage, de la Commission consultative municipale à compétences élargies ainsi que de la commission générale mise en place pour la révision du POS.

Les modifications ponctuelles proposées sont mineures et ne remettent pas en cause les objectifs initiaux du POS.

Aussi, vu le rapport du commissaire-enquêteur, et considérant que le projet de révision du POS tel qu'il vous est présenté ici est prêt à être approuvé conformément aux articles R 123-12 et R 123-35 du code de l'Urbanisme,

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le dossier de révision du Plan d'Occupation des Sols annexé à la présente délibération.

Cette délibération fera l'objet d'un affichage et sera publiée dans les deux journaux locaux. Le dossier sera tenu à la disposition du public en mairie de Niort et en Préfecture.

Il est rappelé que la délibération sera exécutoire, en l'absence de schéma directeur, dans le délai d'un mois suivant sa réception par le Préfet si celui-ci n'a notifié aucune modification à apporter au POS approuvé, ou dans le cas contraire, à dater de la prise en compte de ces modifications et après l'accomplissement de la dernière mesure de publicité.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Robert LEON